



Avec l'arrivée de l'hiver, les consommations d'énergie, notamment pour se chauffer, s'amplifient. La démarche d'ÉcoWatt Provence Azur a pour objectif d'inciter les habitants du Var, des Alpes-Maritimes et de Monaco à adopter « les bons gestes » afin de modérer leur consommation d'électricité et ainsi contribuer à éviter les risques de coupures électriques. Cette opération est détaillée sur le site www.ecowatt-provence-azur.fr.

Aussi pour éviter les pics de consommation et les coupures de l'alimentation électrique qui y sont liées, le programme ECOWATT permet de vous alerter de ces risques de coupures pendant les heures de fortes consommations entre 18 h et 20H.

La Ville d'Ollioules partenaire de ce projet:

Ollioules, première ville du Var à avoir signé la charte EcoWatt Provence Azur le 6 janvier 2011, vous invite à vous inscrire sur le site internet suivant : www.ecowatt-provence-azur.fr .

Vous recevrez directement par SMS et/ ou par email les alertes de risques de surconsommation. Vous obtiendrez toutes les informations relatives aux « écogestes » vous permettant de maîtriser votre consommation d'énergie. Les enfants apprendront également en s'amusant à estimer et classer les appareils les plus énergivores.

La municipalité compte sur votre adhésion pour la préservation de notre environnement.

Lancé depuis décembre 2010 par RTE et ses partenaires : la Préfecture de région, le Conseil général des Alpes-Maritimes, le Conseil général du Var, la Principauté de Monaco, ERDF et l'ADEME, ÉcoWatt Provence Azur fédère une communauté de plus de 10.000 ÉcoW'acteurs à ce jour. Les collectivités, entreprises, institutions et associations sont également invitées à formaliser leur engagement en signant la charte, à l'image des 38 entités du territoire déjà associées à la démarche ÉcoWatt.